

15ème législature

Question N° : 2035	De M. Joël Aviragnet (Nouvelle Gauche - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Action et comptes publics		Ministère attributaire > Action et comptes publics
Rubrique > finances publiques	Tête d'analyse > Avenir des trésoreries d'Aurignac et d'Aspet	Analyse > Avenir des trésoreries d'Aurignac et d'Aspet.
Question publiée au JO le : 17/10/2017 Question retirée le : 19/12/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Joël Aviragnet attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur l'avenir des trésoreries d'Aurignac, d'Aspet. La situation des trésoreries dans le sud du département de la Haute-Garonne devient très inquiétante. Il ne faudrait pas mettre en péril le fonctionnement de l'administration avec des suppressions non justifiées et mal étudiées. Il tient à rappeler son attachement aux services publics de proximité et son refus d'accélération des suppressions de trésoreries. Aujourd'hui, ces services en milieu rural représentent un enjeu central pour les territoires et un lien pour les plus démunis. Avec ce travail de proximité, elles permettent aussi la nécessaire pédagogie sur l'impôt. Aussi, devant les nombreuses inquiétudes quant à la pérennité et le bon fonctionnement des trésoreries d'Aspet et d'Aurignac, il lui demande d'intervenir favorablement sur leur avenir.